

Terme	Définition
Agent infectieux	Micro-organisme, c'est-à-dire une bactérie, un champignon, un parasite, un virus ou un prion, capable d'envahir les tissus organiques et de se multiplier.
Chaîne de transmission	Modèle utilisé pour comprendre le processus infectieux.
Chambre d'isolement pour personnes porteuses d'une infection transmissible par voie aérienne	Chambre munie d'un système de ventilation qui est conçue et construite de façon à limiter la propagation de micro-organismes transmis par voie aérienne d'un occupant infecté aux espaces adjacents du milieu de soins de santé. On appelle aussi ces chambres des chambres à pression négative.
Client/patient/résident	Toute personne qui reçoit des soins dans un établissement de soins de santé.
Comité consultatif provincial des maladies infectieuses (CCPMI)	Organisme consultatif scientifique multidisciplinaire qui conseille le médecin-hygiéniste en chef en se fondant sur des faits probants relatifs à plusieurs aspects de l'identification, de la prévention et du contrôle des maladies infectieuses.
Coqueluche	Infection qui se propage par gouttelettes.
Désinfectant pour les mains à base d'alcool (DMBA)	Désinfectant liquide, en gel ou en mousse contenant de l'alcool (p. ex., alcool isopropylique ou éthanol), que l'on utilise dans les situations cliniques pour réduire le nombre de micro-organismes se trouvant sur les mains non visiblement souillées. Les DMBA contiennent des émoullients qui réduisent l'irritation cutanée et permettent un lavage des mains plus rapide que lorsque l'on utilise du savon et de l'eau.
Diphthérie laryngienne	Infection qui se propage par gouttelettes et par contact.

Terme

Définition

Environnement du client/patient/résident

Espace immédiat d'un client/patient/résident qui peut être touché par celui-ci et qui peut également être touché par le fournisseur de soins de santé au moment de la prestation des soins. Dans une chambre individuelle, la chambre constitue l'environnement du client/patient/résident. Dans une chambre à plusieurs lits, l'environnement du client/patient/résident est constitué de l'espace délimité par le rideau de la personne. Dans un établissement de soins ambulatoires, l'environnement du client/patient/résident est l'espace situé à l'intérieur de son cubicule, avec lequel le client/patient/résident est susceptible d'entrer en contact. Dans une pouponnière ou un établissement de soins néonataux, l'environnement du patient inclut l'intérieur du lit de bébé ou de l'incubateur, ainsi que le matériel installé à l'extérieur de l'incubateur ou du lit de bébé qui est utilisé pour le nourrisson (p. ex., ventilateur, moniteur). Voir aussi *Environnement de prestation de soins de santé*.

Équipement de protection individuelle (ÉPI)

Les vêtements ou le matériel que l'on porte pour se protéger des dangers.

Essai d'ajustement

Méthode qualitative ou quantitative pour évaluer l'ajustement d'une marque, d'un modèle et de la taille d'un respirateur sur un individu. L'essai d'ajustement doit être fait périodiquement, au moins aux deux ans, et toutes les fois qu'il y a un changement dans le masque du respirateur ou dans l'état physique de l'utilisateur qui pourrait influencer sur l'ajustement.

Évaluation des risques

Évaluation de l'interaction entre le fournisseur de soins de santé, le client, patient ou résident et l'environnement de ce dernier afin d'évaluer et d'analyser les risques d'exposition à une maladie infectieuse.

Fournisseur de soins de santé (FSS)

Toute personne offrant des soins à un client/patient/résident. Il peut s'agir notamment de travailleurs affectés au service des urgences, de médecins, de dentistes, d'infirmières, d'inhalothérapeutes et d'autres professionnels de la santé, de préposés aux services de soutien à la personne, d'enseignants cliniques, d'étudiants et de travailleurs de la santé à domicile. Dans certains établissements de soins non actifs, des bénévoles peuvent prodiguer des soins et seraient alors considérés comme des fournisseurs de soins de santé. Voir également *Personnel*.

Terme

Définition

Hygiène des mains

Terme général faisant référence à tout ce qui touche le nettoyage des mains. L'hygiène des mains consiste à éliminer la saleté visible et à éliminer ou supprimer les micro-organismes transitoires se trouvant sur les mains. Elle comprend l'utilisation de savon et d'eau courante ou d'un désinfectant pour les mains à base d'alcool. Elle comprend l'antisepsie chirurgicale des mains.

Infection à *Clostridium difficile* (ICD)

Infection qui se propage par contact.

Infection associée aux soins de santé (IASS)

Terme désignant une infection contractée au moment de recevoir des soins de santé (aussi appelée *infection nosocomiale*).

Masque

Objet qui couvre le nez et la bouche, fixé à l'arrière et utilisé par les fournisseurs de soins de santé afin de protéger les muqueuses du nez et de la bouche. Il peut aussi être utilisé par un client, un patient ou un résident qui tousse lorsqu'il se trouve hors de sa chambre.

Milieu de soins de santé

Lieu où des soins sont prodigués, y compris les établissements qui dispensent des soins d'urgence, les hôpitaux, les établissements qui dispensent des soins continus complexes, les hôpitaux de réadaptation, les maisons de soins de longue durée, les établissements de santé mentale, les cliniques externes, les centres et les cliniques de santé communautaires, les cabinets médicaux, les cabinets dentaires, les cabinets d'autres professionnels de la santé et les domiciles.

Mode de transmission

Méthode de propagation d'un agent infectieux d'une personne à une autre (p. ex., par contact, gouttelettes ou voie aérienne).

Nettoyage

Élimination physique de matières étrangères (p. ex., poussière et saleté) et de matières organiques (p. ex., sang, sécrétions, déchets organiques et micro-organismes). Le nettoyage élimine physiquement les micro-organismes sans les tuer. Il est effectué avec de l'eau, des détergents et une action mécanique.

Norovirus

Virus qui se propagent par contact direct et indirect.

Terme

Définition

Organisme antibiorésistant (OA)

Micro-organisme qui présente une résistance à l'action de plusieurs agents antimicrobiens et qui revêt une importance clinique ou épidémiologique spéciale.

Précautions contre l'exposition aux gouttelettes

Utilisées en plus des pratiques de base pour les clients/patients/résidents atteints ou potentiellement atteints d'une infection qui peut être transmise par de grosses gouttelettes infectieuses.

Précautions contre la transmission par voie aérienne

Utilisées en plus des pratiques de base pour les clients, les patients ou les résidents que l'on sait être atteints d'une maladie transmise par voie aérienne ou soupçonne de l'être (p. ex., par de petits noyaux de gouttelettes qui demeurent en suspension dans l'air et qui peuvent être inhalés par d'autres personnes).

Précautions contre les contacts

Utilisées en plus des pratiques de base afin de réduire le risque de propagation d'agents infectieux lorsque la contamination de l'environnement ou de la peau intacte constitue une préoccupation particulière.

Précautions supplémentaires (PS)

Précautions (c.-à-d., précautions contre les contacts, l'exposition aux gouttelettes et la transmission par voie aérienne) nécessaires en plus des pratiques de base afin de se protéger contre certains pathogènes ou certaines présentations cliniques. Ces précautions sont fondées sur la méthode de transmission (p. ex., contact, gouttelettes, voie aérienne).

Prévention et contrôle des infections (PCI)

Pratiques et méthodes fondées sur des éléments probants qui peuvent prévenir ou réduire le risque de transmission de micro-organismes aux membres du personnel, clients, patients ou résidents, ainsi qu'aux visiteurs.

Professionnel(s) en prévention des infections (PPI)

Personne(s) compétente(s) responsable(s) des mesures de prévention et de contrôle des infections dans un établissement de soins de santé. En Ontario, un PPI doit recevoir une formation d'au moins 80 heures dans le cadre d'un programme de contrôle des infections approuvé par PCI Canada dans les six mois suivant son entrée en fonction et doit obtenir et conserver sa Certification in Infection Control (CIC^{MC}) lorsqu'il y est admissible.

Terme	Définition
Protection du visage	Équipement de protection individuelle qui protège les muqueuses des yeux, du nez et de la bouche des éclaboussures ou de la pulvérisation de sang et d'autres liquides organiques, de sécrétions ou d'excrétions. La protection du visage peut comprendre un masque ou un respirateur utilisé conjointement avec des lunettes de protection ou un écran facial qui couvre les yeux, le nez et la bouche.
Protection oculaire	Dispositif qui couvre les yeux et qui est utilisé par les fournisseurs de soins de santé pour se protéger les yeux lorsque l'on s'attend à ce qu'une procédure ou une activité liée aux soins de santé risque de produire des éclaboussures ou la pulvérisation de sang ou d'autres liquides organiques, de sécrétions ou d'excrétions, ou lorsque les fournisseurs se trouvent dans un rayon de deux mètres d'un client/patient/résident qui tousse. La protection oculaire comprend les lunettes de protection, les lunettes à coques, les écrans faciaux et les visières.
Respirateur N95	Dispositif de protection individuelle porté sur le visage, qui couvre le nez et la bouche afin de réduire les risques d'inhalation de particules en suspension dans l'air pour la personne qui le porte.
Rougeole	Infection qui se propage par voie aérienne.
Soins directs	Prestation de soins (p. ex., donner le bain à un client/patient/résident, le laver ou le tourner, changer ses vêtements, lui prodiguer des soins relatifs à l'incontinence, changer ses pansements, soigner ses plaies et ses lésions ouvertes, faire sa toilette).
Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline (SARM)	Organisme antibiorésistant qui peut provoquer des infections. Il se propage par contact direct et indirect.
Varicelle	Infection qui se propage par voie aérienne.
Pratiques de base	Pratiques de prévention et de contrôle des infections qui doivent être utilisées systématiquement pendant toutes les activités pour diminuer les risques d'infection

pour vous et les clients, patients ou résidents et pour prévenir la transmission des micro-organismes dans tous les milieux de soins.

Vérification de l'étanchéité

Procédure que le fournisseur de soins de santé doit effectuer chaque fois qu'il porte un respirateur N95 pour s'assurer qu'il est ajusté correctement au visage de l'utilisateur afin qu'il fournisse une protection respiratoire adéquate. Le fournisseur de soins de santé doit recevoir une formation sur la façon de procéder correctement à une vérification de l'étanchéité.

Personnel

Toute personne qui exerce des activités dans des établissements où des soins de santé sont prodigués, y compris, mais sans s'y limiter, les fournisseurs de soins de santé. Voir aussi *Fournisseurs de soins de santé*.

Tuberculose

Infection qui se propage par voie aérienne.

Entérocoques résistants à la vancomycine (ERV)

Organisme antibiorésistant qui peut provoquer une infection. Il se propage par contact direct et indirect.